



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1476

6 janvier 2021

- Plusieurs cas de kidnapping recensés à Port-au-Prince, au tout début de l'année 2021
- Le journaliste Vario Sérant, en soins intensifs au Costa Rica après avoir été gravement atteint par une balle à Port-au-Prince
- Université d'État d'Haïti : Dépourvus d'espace institutionnel depuis août 2019, des étudiants réclament un autre local pour le Ctpea, afin de boucler leurs études
- L'opposition politique souhaite une « contribution sans faille » du Binuh et de l'OEA dans la marche vers la transition en Haïti

>> Plusieurs cas de kidnapping recensés à Port-au-Prince, au tout début de l'année 2021

Il n'y a aucune disposition institutionnelle concrète pour mettre fin aux actes de criminalité, dont les enlèvements et séquestrations qui prennent de l'ampleur depuis plusieurs mois. Affichant de l'indifférence et un mépris des droits humains, les autorités, y compris de la Police Nationale d'Haïti, sont soupçonnées de complicité, voire d'implication dans le climat de terreur. La population est terrorisée par le grand nombre de gangs sur armés, détenteurs d'une quantité inestimée d'armes à feu. Dans les premiers jours de cette année, pas moins de cinq personnes ont été enlevées à Port-au-Prince. L'inspecteur de police Wilner Séraphin a été enlevé, dans la matinée du dimanche 3 janvier, à la rue Pavée, en plein centre de Port-au-Prince, par des individus armés non identifiés. Les ravisseurs exigent une rançon d'un million de dollars américains en échange de sa libération. Plus tard, le 4 janvier, des hommes en gilet de police ont

également enlevé, à la rue Alerte (sud de Port-au-Prince), un couple et ses deux enfants âgés de 4 et 5 ans ainsi qu'un autre passager, à bord d'un véhicule qui revenait de Miragoâne (département des Nippes). Le père a été libéré, le même jour pour qu'il puisse entreprendre des démarches du versement de la rançon pour les victimes. Les kidnappeurs réclament une somme de 200 000 dollars américains. Depuis les derniers mois de l'année 2020, les actes de kidnapping augmentent en toute impunité en Haïti. Le 4 janvier, des milliers de personnes ont protesté dans les rues de de Liancourt (département de l'Artibonite), pour exiger la cessation définitive des actes de terreur et de kidnapping, particulièrement dans la commune.

(Ndlr : US \$ 1.00 = 72.00 gourdes ; 1 euro = 90.00 gourdes ; 1 peso dominicain = 1.25 gourde aujourd'hui)

>> Le journaliste Vario Sérant, en soins intensifs au Costa Rica après avoir été gravement atteint par une balle à Port-au-Prince

Le cas de Vario Sérant, touché à la tête, s'est révélé complexe, selon les observations et les examens effectués à l'Hôpital Bernard Mews, à Port-au-Prince. Ses parents et proches se sont entendus sur l'option de le faire voyager au Costa Rica le 31 décembre. Gravement blessé par balle, dans l'après-midi du 28 décembre 2020 à Port-au-Prince, le journaliste, membre fondateur du Groupe Médilatératif, a subi avec succès, le 1^{er} janvier,

une intervention chirurgicale au Costa Rica. Plusieurs voix, en Haïti et à l'étranger, ont exprimé leurs sympathies au Groupe Médialternatif, à la famille et aux proches du confrère, affectés par cette attaque armée.. Lors de cette attaque le confrère était dans sa voiture, en compagnie de l'ingénieur Obelson Mésidor. Ils ont été, tout de suite, conduits à l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH). L'ingénieur Obelson Mésidor, qui était sur le point de subir une opération d'urgence, n'a pas survécu à ses blessures. A 42 ans, il laisse dans le deuil son épouse et ses deux enfants, terrassés par la douleur. Une enquête policière est

en cours. Le Groupe Médialternatif (Gm) condamne de toutes ses forces cette grave attaque armée, qui le plonge dans le désarroi. Il y a lieu de s'interroger sur la capacité de l'État haïtien à protéger ses citoyennes et citoyens, et sur la valeur du droit à la vie en Haïti, estime le Groupe Médialternatif. Vario Sérant travaille depuis plusieurs années comme spécialiste en communication pour le Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa). Parallèlement, depuis une longue période, le confrère enseigne aussi le journalisme à la Faculté des sciences humaines de l'Université d'État d'Haïti. Depuis la fin de l'année 2020, est observée une recrudescence des actes de criminalité dans le pays.

>> Université d'État d'Haïti : Dépourvus d'espace institutionnel depuis août 2019, des étudiants réclament un autre local pour le Ctpea, afin de boucler leurs études

Le dysfonctionnement du Centre de technique de planification et d'économie appliquée (Ctpea) depuis août 2019, pour cause d'insécurité, empêche environ 150 étudiantes et étudiants des promotions 2016, 2017 et 2018, de boucler leurs études en 4e, 3e et 2e années. Ce problème d'espace paralyse également l'administration de l'institution. Le CTPEA ne dispose pas de local pour assurer la continuité des études, déplorent trois étudiants, membres de la commission inter-promotion, à l'émission *FwoteLide* sur AlterRadio, le 4 janvier.. L'insécurité qui règne au Boulevard Harry Truman (Bicentenaire) avait contraint les responsables du centre à abandonner ce lieu, à la fin du mois d'août 2019. Les étudiantes et étudiants concernés ont été répartis en trois groupes à l'Université privée Quisqueya, à l'Institut des hautes études commerciales et économiques et à la Direction des études post-graduées de l'Université d'État d'Haïti, pour qu'ils puissent continuer à poursuivre leurs études. L'accord entre le CTPEA et les autres établissements d'accueil serait « rompu », font savoir ces étudiants, qui disent être livrés à eux-mêmes. Ils exhortent les responsables à agir et à apporter des solutions aux problèmes auxquels ils font face. Le Centre fonctionne sous la tutelle du Ministère de la planification et de la coopération externe ayant pour titulaire Joseph Jouthe, également premier ministre.

>> L'opposition politique souhaite une « contribution sans faille » du Binuh et de l'OEA dans la marche vers la transition en Haïti

La Direction politique de l'opposition dite démocratique (Dirpod) appelle l'ONU, à travers sa mission pour l'appui à la justice en Haïti, le Bureau intégré des Nations unies en Haïti (Binuh), et l'Organisation des États américains (OEA) à apporter leur « contribution sans faille », dans la marche vers la transition, au lendemain du 7 février 2021. « Le 7 février 2021 sonnera le glas de ce régime tyrannique, sanguinaire. A partir de cette date, débutera, en Haïti, une ère nouvelle. Au nom des principes démocratiques, le Binuh, l'OEA se doivent d'apporter leur contribution sans faille », encourage la Dirpod. Cet appel est lancé par les représentants du Secteur dit démocratique et populaire, des partis politiques Organisation du peuple en lutte (Opl), Fusion des sociaux-démocrates (Fusion), *Ayiti an aksyon* (AAA) et *Inifòs*, signataires de deux correspondances, envoyées, le 2 janvier, aux secrétaires généraux de l'ONU, Antonio Guterres et de l'OEA, Luis Almagro. « Les partis et regroupements politiques sont en train de préparer l'après Jovenel Moïse : la marche

inévitable vers la transition », indiquent ces partis politiques, soulignant combien le pouvoir en place a créé un vide politique, en choisissant d'ignorer la Constitution. Par ailleurs, ils critiquent le support inconditionnel de l'ONU et de l'OEA en faveur du pouvoir en place, « en dépit du fait que la situation se détériore, arrive à son pourrissement ». Le Binuh a nommé le Tunisien Amor Boubaki, comme conseiller juridique de la commission constitutionnelle, récemment mise en place, dans le cadre de son appui technique au président Jovenel Moïse. La Direction politique de l'opposition dite démocratique désapprouve l'OEA qui a aussi apporté son appui technique au collège électoral, en mettant à disposition le Nicaraguayen César Acuna. Jovenel Moïse a nommé « des créatures, acquises totalement à sa cause, au sein du Conseil électoral provisoire (CEP), qui n'a pas pu prêter serment par devant la Cour de cassation, pour des raisons d'ordre constitutionnel, souligne-t-elle. Ce conseil électoral provisoire a été jugé anticonstitutionnel et illégal par divers secteurs de la société.

A lire également :

- Transports : Timide circulation automobile, début janvier 2021, en Haïti, en raison d'une rareté de gazoline / 22 personnes mortes et 117 autres blessées, dans plus d'une quarantaine d'accidents, du 28 décembre 2020 au 3 janvier 2021 en Haïti (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26540>; <https://www.alterpresse.org/spip.php?article26541>);
- Haïti-Sous-traitance : La Cnoha continue de réclamer une augmentation du salaire minimum à 1,500 gourdes (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26545>);
- Santé : La Police nationale d'Haïti désormais dotée d'un centre hospitalier institutionnel (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26548>);
- Justice : Des juges et huissiers exigent la pratique du Créole dans les cours et tribunaux en Haïti (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26543>).